



Réduisez vos charges de **copropriété**

Plus de 7 000 résidences ont fait confiance à Hellio partout en France pour accompagner leurs projets énergétiques.

- + **Rénovation globale**
- + **Travaux pris en charge jusqu'à 100 %**
- + **Négociation de vos contrats de fourniture d'énergie**



**Votre
énergie
a de l'impact
hellio**

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour votre projet de rénovation globale

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un syndicat de copropriétaires peut demander et obtenir MaPrimeRénov'. Hellio vous assiste dans l'accompagnement technique, social et financier de votre projet (obtention des différentes aides : CEE, aides locales, aides individuelles).

Cumulez les aides

En tant que mandataire, Hellio prend en main l'ensemble du projet, et optimise son financement en mobilisant toutes les solutions cumulables. Parmi elles, les Certificats d'Économies d'Énergie et leur prime CEE permettent de compléter le montant de l'Anah.

Comment en bénéficier ?

- 1** Vous nous envoyez votre audit énergétique
- 2** Après étude de votre dossier, nous revenons vers vous avec les scénarios et estimations des aides afin de déterminer ensemble ce qui conviendra le mieux à la résidence
- 3** Nous vous assistons tout au long de la rénovation en tant qu'AMO avec notre bureau d'études intégré GEO Énergie & Services ou un de nos partenaires AMO locaux

Cas concret d'une copropriété de 4 bâtiments et de 200 logements

Travaux entrepris (incluant la maîtrise d'oeuvre) :

- Isolation des toits-terrasses
- Isolation des murs par l'extérieur
- Remplacement des menuiseries
- Mise en place de robinets thermostatiques

Total des travaux :

1 672 000 € HT

1 763 960 € TTC

- 809 500 € d'aides

Prime CEE : **291 500 €**

Ma Prime Rénov' incluant :

> 25 % du montant des travaux : **418 000 €**

> bonus bâtiment basse

consommation : **100 000 €**

Reste à charge pour la copropriété :

862 500 € HT

OU 4 312,5 € par copropriétaire,

dont un retour sur investissement

entre 5 et 7 ans avec un financement

possible pour échelonner le paiement



Bénéficiez de travaux pris en charge jusqu'à 100 %



Jusqu'à 15 % de réduction des charges de chauffage

Calorifugeage

Le calorifugeage est l'isolation des réseaux de tuyaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans les parties communes non chauffées. La remise à neuf et aux normes de l'ancien isolant (dépose, et pose d'un nouvel isolant de classe 3) est gratuite. Elle permet d'améliorer la salubrité des parties communes, ainsi que de diminuer les charges de la copropriété.

- Isolant de Classe 3
- Laine de roche et coquille PVC

Isolation des vannes

L'isolation des points singuliers consiste à isoler les vannes, robinets, réducteurs, compteurs présents en chaufferie et sous-station. Ces éléments sont aujourd'hui à nu, et provoquent une forte déperdition de chaleur dans les locaux techniques. L'isolation est réalisée en posant des matelas amovibles de laine minérale revêtus d'un tissu technique.

- Cette opération est un excellent complément au calorifugeage



Jusqu'à 15 % de déperditions en moins dans une chaufferie aux réseaux déjà calorifugés

Financement jusqu'à 80 % selon votre zone climatique et la complexité du chantier



Jusqu'à 30 % de réduction des charges de chauffage

Isolation des combles

Cette isolation est réalisée par le soufflage de laine minérale sous forme de flocons sous le toit de l'immeuble. Cette laine répond aux normes sanitaires et de sécurité très strictes.

- Norme NF EN 12667
- Résistance thermique R = 7 (320 mm avant tassement)

Isolation des planchers bas

L'isolation est réalisée sur les plafonds du sous-sol (caves, parkings et vides sanitaires) et peut se faire à partir d'une pose de plaques de laine fixées à l'aide de chevilles, ou par projection de laine minérale (flocage) pour les plafonds présentant des irrégularités.

- Résistance thermique R = 3
- Coupe-feu 2 h



Jusqu'à 10 % de réduction des charges de chauffage

Comment ça marche ?

1

Hellio réalise une qualification durant un bref échange avec vous, pour évaluer vos besoins (travaux, fourniture d'énergie, accompagnement)

2

Nous mandatons un expert Hellio ou partenaire pour réaliser une visite technique qui débouchera sur un devis financé jusqu'à 100 %, ou sur une proposition d'accompagnement sur mesure (maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage ...)

3

Hellio vous accompagne sur la partie conseil et financement, et vous donne l'assurance de travailler avec des professionnels qualifiés.

4

Nous garantissons un financement optimal sous forme de remise sur votre facture, ou sous forme de prime qui vous est directement reversée.

**Pour découvrir
l'ensemble de nos solutions,
rendez-vous sur :**

copropriete.hellio.com



Hellio Copropriété en chiffres

♥ **Plus de 7 000**
copropriétés nous ont fait
confiance depuis 2017.

★ **86 millions d'€**
de travaux financés
depuis 2017.

👍 **Jusqu'à 100 %**
de financement
sur certains postes
travaux, et 50 % sur
une rénovation globale

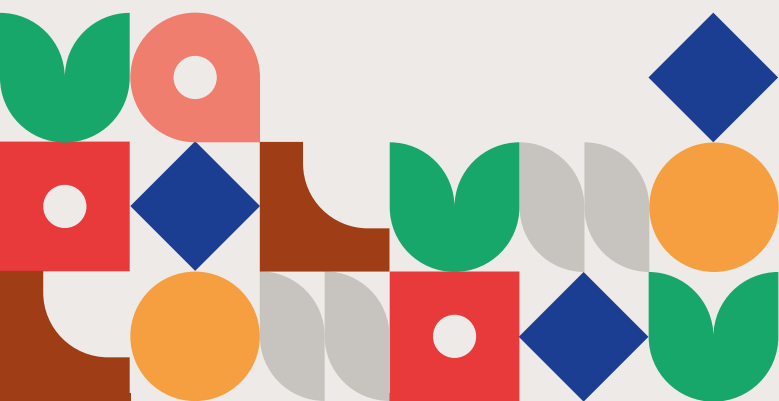
➤ **Plus de 35 %**
de gain énergétique avec
un accompagnement
bouquet travaux et
son financement

RGE



Unis
Les professionnels
de l'immobilier

ENGAGÉ
POUR **FAIRE**



Hellio, expert en maîtrise de l'énergie

Hellio compte 12 ans d'actions majeures pour aider les ménages à **faire des économies d'énergie**. Nos équipes d'experts s'engagent auprès des copropriétés pour leur proposer les **meilleures solutions afin de réduire leurs charges** : accompagnement AMO sur la rénovation globale, travaux financés **jusqu'à 100%**, négociation du contrat d'énergie...

Comme **7 000 copropriétés en France**, bénéficiez de notre accompagnement complet et d'une réponse adaptée aux besoins spécifiques de vos bâtiments.

Qualité du travail, rapidité d'exécution, propreté du chantier, et d'un point de vue esthétique, le travail était remarquable...

F. Charpentier – Membre du conseil syndical d'une résidence à Vitry-sur-Seine.



Retrouvez l'interview complète sur la chaîne Youtube d'Hellio

**Votre
énergie
a de l'impact**

hellio

Contactez votre conseiller expert
en efficacité énergétique

01 84 80 06 71



habitatcollectif@hellio.com



copropriete.hellio.com



HELLIO SOLUTIONS, SAS au capital de 2 337 000,00 €
dont le siège social est situé au 40-48, rue Cambon 75001 PARIS, RCS Paris 749 891 214.

